



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service police de l'eau
et des milieux aquatiques**

Bureau de la ressource en eau

Affaire suivie par : Christophe ARRUTI

Tél : 05 58 51 30 74

Mél : ddtm-spema@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le 29 juin 2022

Mise en œuvre de l'article L.123-19 du code de l'environnement – participation du public

Attestation de consultation du public (1/3)

Je soussigné, François LEVISTE, chef du service police de l'eau et des milieux aquatiques de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes, atteste que le dossier ci-dessous a fait l'objet d'une publication sur le site internet des services de l'État dans les Landes, en application de l'article L.123-19 du code de l'environnement.

Nature et intitulé du dossier soumis à consultation :

Dossier de demande d'autorisation environnementale relative à des travaux de sauvegarde de l'étang des Forges à Pontenx-les-Forges par vidange et curage déposé par le groupement forestier de la compagnie des Landes.

Période de mise à disposition par voie électronique :

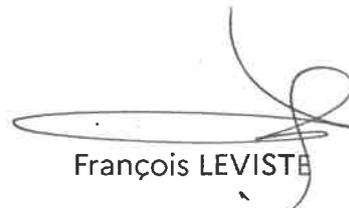
Du lundi 11 avril 2022 au mercredi 11 mai 2022 inclus

Lien URL de la publication :

<http://www.landes.gouv.fr/consultations-du-public-r400.html>

Une observation a été recueillie par les services de l'État dans les Landes durant la phase de consultation.

Pour la directrice et par délégation,
le chef de service,



François LEVISTE